

Emplois à domicile : une borne d'informations en mairie

Plus de 5 000 salariés à domicile pour 10 300 particuliers employeurs en Haute-Loire générant une masse salariale d'un montant de 25 millions d'euros. Des chiffres qui, au plan national, franchissent le cap des 3 millions d'employeurs pour 1,6 millions d'emplois et 10 milliards d'euros de masse salariale, selon les statistiques de la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM). C'est dire le poids économique du secteur des emplois familiaux « Non délocalisables » comme devait le souligner, ce lundi matin, Laurent Wauquiez, maire du Puy-en-Velay, Secrétaire d'Etat à l'Emploi, au moment d'accueillir Marie Béatrice Leveaux, présidente de la FEPEM, et d'inaugurer le premier pilote du centre des ressources des particuliers employeurs et des emplois de la famille.

LE PUY, VILLE PILOTE

En présence des autorités des services à la personne, notamment, Frédéric Marinacce, directeur des politiques familiales et sociales à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Pierre Burban, président de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, des directeurs et présidents de la CAF et de l'Urssaf Haute-Loire, du centre national Pajemploi et d'élus municipaux, Laurent Wauquiez montrait son attachement aux emplois familiaux synonymes « d'ascenseur social » qui occupent une place importante dans le

paysage de l'emploi, soit 400 000 salariés en 1995 et près de 2 millions aujourd'hui. Il se réjouissait de voir la ville du Puy-en-Velay choisie comme site pilote en matière de services à la personne, il évoquait, aussi, le projet de faire de la préfecture vellave une capitale de la petite enfance, en prolongement des actions menées par Pajemploi. Marie Béatrice Leveaux insistait, également, sur la progression des emplois familiaux, en 2009, « en pleine crise, ils affichent une progression de 2,9 % en général, avec une croissance de 9 % des assistantes maternelles ». La présidente de la FEPEM rappelait la signature avec l'Etat et l'Agence nationale des services à la personne, le 21 octobre 2009, d'une convention cadre pour favoriser la création d'emplois familiaux, « moins de quatre mois après, nous lançons le premier pilote du centre de ressources et installons le bus IRCM durant trois jours au Puy-en-Velay ».

BORNE NUMÉRIQUE

Le pilote est, désormais, présent dans les locaux de la mairie (au rez-de-chaussée). Ils agissent d'une borne numérique « destinée à informer les particuliers en recherche de solutions à leurs besoins d'accompagnement à domicile et les salariés sur les différents dispositifs de formation et de protection sociale ». Quatre autres sites servent de lieu d'expérimentation, les départements du Nord, des Pyrénées Atlantiques, Paris et la Réunion. Les enseigne-



Signature de la charte.

ments d'une année de fonctionnement devraient permettre d'adopter, ultérieurement, un modèle à déployer au plan national. Il revenait à Pierre Burban de noter « l'importance du respect des territoires et de l'implantation d'unités dans les villes de province, comme le chèque service à Saint-Etienne, ou Pajemploi au Puy-en-Velay ».

Le bus de l'IRCEM (groupe professionnel qui a pour vocation de protéger

les salariés de la famille, leurs employeurs et les retraités), place du Breuil, propose au public un accueil pour toutes informations concernant les emplois familiaux, et annonce des mini-conférences mardi et mercredi (sur inscription au 03.20.45.35.38) sur des thèmes comme La maladie d'Alzheimer, Accompagner une personne handicapée ou encore Découverte de la formation ouverte et à distance.

M.B.

Une charte de coopération

Ce lundi, en fin de matinée, une charte de coopération était signée par André Chapaveire, président de la CAF 43, Joseph Ampilhac, président de l'Urssaf 43, centre national Pajemploi et Alain Roux, président de la délégation Auvergne de la FEPEM. Objectif, « dans le cadre de l'expérimentation d'un centre de ressources en Haute-Loire, favoriser l'émergence d'une offre de services commune dans le secteur des particuliers-employeurs et des emplois de la famille ».